

Composition des Commissions mixtes de validation

LE PR SIDENT DE L'UNIVERSIT 

- VU** le code de l' ducation, notamment ses articles L. 612-3, D. 612-19 et suivants ;
- VU** les statuts de l'Universit  de Tours ;
- VU** **la d lib ration n 2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024** portant  lection de Philippe Roingeard en qualit  de Pr sident ;
- VU** la d l gation de signature du Pr sident de l'universit  aux vice-pr sidents en date du 12 d cembre 2024 ;
- VU** les propositions de composition des commissions formul es par la Directrice de l'U.F.R. Sciences et Techniques

D CIDE

Article 1 : D signation des compositions des commissions mixtes de validation

Les demandes de validation des cr dits ECTS des  tudiants CPGE pour l'ann e universitaire 2024-2025 sont examin es par des commissions compos es des personnes d sign es ci-apr s :

MENTION PHYSIQUE ET MENTION CHIMIE

Pr�sidente :	B�n�dicte MONTIGNY
Membres :	Julien ALBERT (Lyc�e Dessaignes) Ren� BEHOCARAY (Lyc�e Descartes) R�my BERTHET (Lyc�e Pothier) Brigitte CANNET (Lyc�e Vaucanson) V�ronique DELHORBE Enrick OLIVE
Suppl�ants :	Charl�ne CONIGLIO (Lyc�e Vaucanson) Gis�le GRUENER Rapha�l MOLINIER (Lyc�e Vaucanson) Bruno SCHMALTZ

MENTION MATH MATIQUES ET MENTION INFORMATIQUE

Pr�sidente :	B�n�dicte MONTIGNY
Membres :	Julien ALBERT (Lyc�e Dessaignes) Aurore CABET Emmanuelle CHASSEIGNE Brigitte CANNET (Lyc�e Vaucanson) Sandrine DOZIAS Vladislav TEMPEZ (Lyc�e Descartes) Thomas VARESCHI (Lyc�e Pothier)

Suppléants : Thierry BROUARD
Charlène CONIGLIO (Lycée Vaucanson)
Romain GICQUAUD
Raphaël MOLINIER (Lycée Vaucanson)

MENTION SCIENCES DE LA VIE ET MENTION SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Présidente : Bénédicte MONTIGNY
Membres : Aurélien LACOSTE
Florent LOUET (Lycée Descartes)
Sylvaine RENAULT
Delphine VERNIER (Lycée Pothier)

Suppléants : Isabelle GAY-OVEJERO
Nicolas PEINEAU
Agnès PETIT
Florence ROULEUX

Article 2.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 6 mai 2025

Pour le Président de l'Université et par délégation,
La Vice-présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ